N° 27 - 28 FEVRIER 1981 — 5 FRANCS

CENTRE SPORTS

C.R.O.S. ACADÉMIE ORLÉANS-TOURS - 1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

C. R. O. S. F.

Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Comité National Olympique et Sportif Français

NOTE D'ORIENTATION

Dans le budget 81, la nomenclature concernant les chapitres de dépenses du fonds national du sport (masse) a été modifiée.

La nouvelle nomenclature est désormais la suivante :

Chapitre 6 (ancien chapitre 3)
— subventions de fonctionnement versées aux associations spotives pour l'aide au sport de masse ;

Chapitre 7 (ancien chapitre 4)
— subventions d'équipement versées aux associations sportives pour l'aide au sport de masse ;

Chapitre 8 (ancien chapitre 6)
— subventions d'équipement versées aux collectivités locales pour l'aide au sport de masse ;

Chapitre 9 (ancien chapitre 6)
— équipement de l'Etat contribuant au développement du sport de masse.

La présente note a pour objet d'indiquer la manière de répartir les crédits du chapitre 6.

1. INDICATIONS GENERALES

A. Calendrier

L'expérience des deux années précédentes a fait apparaître la nécessité d'une étroite synchronisation entre les réunions de la commission nationale d'une part et celles des commissions régionales d'autre part.

Le calendrier qui figure en annexe, adressé après avis de la commission nationale, s'impose à toutes les instances.

Le fonds étant un compte spécial du Trésor, l'utilisation des sommes qui transitent par son canal est soumise à une procédure particulière. Les crédits ne peuvent être répartis qu'à concurrence des recettes ayant alimenté le compte. Celles-ci sont comptabilisées chaque mois et leur intégralité encaissée seulement vers la fin de l'année.

Aussi les dotations qui sont notifiées à MM. les Préfets pour répartition ne peuvent-elles être ventilées que tardivement au cours de l'exercice. L'administration centrale s'efforce de vous adresser la moitié d'entre elles au plus tard en juillet et le solde à la fin du 3e trimestre de l'année civile.

Ce mécanisme doit être expliqué à l'ensemble du mouvement sportif (commission paritaire, ligues, comités, clubs) afin d'éviter des récriminations. Il sera conseillé aux associations de n'engager les actions qu'elles ont projetées que lorsque les sommes affectées auront été effectivement mises à leur disposition ou de prendre des précautions de trésorerie.

B. Etablissement des dossiers

L'information sur les possibilités offertes par le fonds doit être diffusée de façon systématique et simultanée par le mouvement sportif et par l'administration, chacun des deux réseaux devant veiller à ce que l'information parvienne effectivement à **toutes les associations sportives** susceptibles de bénéficier de l'aide du Fonds.

La brochure éditée par le ministère fournit tous les éléments qui doivent être connus des associations. Il appartient aux directions régionales et aux présidents des C.R.O.S. d'assurer la plus large diffusion possible des informations contenues dans ce document auprès de tous les intéressés.

Les dossiers adressés à la commission régionale sont instruits par les services extérieurs du M.J.S.L., qui recueillent l'avis de chaque échelon de la hiérarchie sportive. Pour ce faire, les dossiers doivent être adressés à chacun de ces échelons dans des délais raisonnables permettant leur étude et la formulation d'un avis motivé. Ces dossiers sont ensuite rapportés devant la commission régionale :
— par les directeurs départementaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, pour les demandes de caractère local ou départemental ;
— par le directeur régional de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour celles qui émanent du niveau régional.

C. Critères de répartition

La question ayant été, à nouveau, soulevée, il est confirmé de la façon la plus nette que toute utilisation par les commissions régionales de critères purement mathématiques visant à une répartition, à priori, soit entre les disciplines sportives, soit entre les circonscriptions territoriales, soit entre clubs et ligues, entre les clubs demandeurs au prorata de leurs membres doit être écartée.

L'attribution des aides doit résulter de l'examen de projets précis.

2. CHOIX DES ACTIONS A PROPOSER

Il doit à nouveau, être rappelé, que ces moyens supplémentaires ont été mis en place par le parlement, sur propositions du Gouvernement, pour venir en aide aux clubs sportifs, Ce sont donc les clubs, c'est-à-dire les associations de base, qui doivent être bénéficiaires de ces ressources, sous réserve qu'ils soient agréés ou en voie d'agrément et appartiennent à une fédération affiliée au C.N.O.S.F.

Certes, certaines actions, comme la formation des cadres, l'organisation de stages, voire l'achat groupé de matériel sportif peuvent, et souvent doivent être menées par des organismes de coordination au bénéfice de clubs, mais chaque commission régionale devra, comme la majorité d'entre elles l'ont fait en 1980, trouver un équilibre entre ces aides indirectes et les aides directes.

Doivent être exclues toutes les aides au fonctionnement administratif des associations ainsi, bien entendu, que la prise en compte des dépenses normalement assumées par les ressources budgétaires classiques (déplacement des cadres de l'Etat, fonctionnement des commissions, etc...).

Les grands thèmes évoqués dans la note d'orientation de 1979 et 1980 restent valables. D'autres actions peuvent être envisagées dans la mesure où, adaptées aux situations régionales, elles répondent aux programmes de développement fédéraux, sans contrevenir aux dispositions énumérées ci-dessus et qu'elles s'inscrivent bien dans l'objectif recherché par le parlement, à savoir, apporter une réponse aux problèmes des clubs sportifs de notre pays.

3. INFORMATIONS SUR LES PROPOSITIONS DE REPARTITION

Les fédérations ont priées par lettre ministérielle du 4-11-1980 de faire connaître avant le début de l'exercice 1981 les actions qu'elles entendaient mener en faveur de leurs clubs sur la part nationale qui leur est versée.

Ces programmes qui seront communiqués aux commissions paritaires régionales leur permettront de choisir parmi les actions qui leur seront soumises celles qui sont cohérentes avec les projets fédéraux et en harmonie avec la réalité régionale.

Dans le même esprit, il est souhaité, voire indispensable, que l'information concernant les subventions versées par l'Etat, les conseils généraux et les communes circule suffisamment et que tous ces renseignements nécessaires à une programmation cohérente, soient connus des commissions régionales.

Pour éviter toute interprétation erronée des propositions émises par la commission régionale un relevé motivé en sera établi et diffusé largement au sein du mouvement sportif local (présidents de C.R.O.S., présidents de ligues, de comités, de clubs si possible) sous la signature de M. le Préfet de région lorsqu'elles auront reçu l'aval de l'administration centrale.

MM. les Préfets de départements et MM. les Parlementaires en seront également destinataires.

4. MONTANT DES MOYENS MIS A NOTRE DISPOSITION POUR 1981

Pour 1981, les clés de répartition entre les régions restent identiques à celles de 1980.

Le montant global des crédits affectés aux régions, à ce titre s'élève à millions de francs.

Pour votre région, c'est dans ces conditions, un crédit de dont la répartition doit être proposée au ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs par les commissions régionales paritaires.

Le 7 février 1981
Jean-Pierre Soisson
Claude Collard

BASKET-BALL
Région Fédérale du Centre

REUNION DE BUREAU DU LUNDI 16 FEVRIER 1981 A BLOIS

PROCES-VERBAL N° 10 80-81

Présents : MM. Bois, Brard, Fourneau, Gellert, Leveque, Mamie, Rossignoles, Tersac, Thillot.

Excusé : M. Dupont.

Assistent : MM. Lacheze, Le-

large, Monnier, Poupa, Ravier, Riganeau, membres du comité directeur ; M. Boisseau, CTR ; M. Bretheau directeur administratif.

Séance ouverte à 19 h 30 sous la présidence de R. Thillot.

1. Homologation du P.-V. n° 9 du 26-1-81

Rectificatifs page 4 :
— 1er attendu, lire : indiscrétions à la commission sportive de l'Indre.
— dernier attendu : au lieu de « il leur est donc impossible de jouer » ; lire : « il leur est donc impossible de juger ».

Compte tenu de ces deux modifications le P.-V. est adopté à l'unanimité.

2. Commission de discipline

a) Affaire Mauger - Batut

Le bureau régional avait désigné MM. Bouquin, Brard et Tersac pour entendre les parties en présence.

M. Bouquin étant indisponible, MM. Brard et Tersac après audition de MM. Asselin, Batut et Mauger présentent au bureau un compte rendu de cette rencontre du 16 février à 18 h.

Un rapport écrit sera établi et une décision sera prise au prochain comité directeur.

b) Affaire US La Châtre - FCL Descartes du 12-10-80

M. Thillot fait part aux membres du bureau de l'appel de la décision du comité directeur du 26 janvier 81 fait par l'US La Châtre.

Une discussion s'engage à ce sujet et le bureau se prononce sur l'éventualité de présenter une évocation au bureau fédéral dans le cas où la décision régionale serait cassée.

Cette proposition est adoptée par 7 voix pour et 1 abtention. M. Fourneau n'a pas pris part aux débats.

c) Dossiers transmis par la région à la FFBB pour extension de peine

— Cas Burge Michel (UA Marcilly), la sanction est portée de 1 an à 5 ans, soit du 29 octobre 1980 au 28 octobre 1985.
— Cas Sanchez Jésus (ES Ormes) radié à vie.
— Cas Sanchez Antonio (ES Ormes), radié à vie.

3) Commission sportive

a) Lettre de l'ACS Buzançais au sujet de la rencontre P.E.F. A SMS Romorantin - ACS Buzançais du 25-1-81 ; pris note.

b) Championnat « cadets »

Nombre important d'équipes qualifiées en coupe de France. Après étude la C.S. fixera les rencontres en retard du mois d'avril.

Un courrier sera adressé aux associations concernées.

c) Barrages (P.M., H.M. et P.F.)

Le bureau procède au tirage au sort des barrages (masculins et féminins).

Poule A recevra la poule B au 1er match et fixe les dates de ces rencontres : 23 avril et 3 mai 1981.

d) Excellence féminine

La C.S. fait part du nombre important de nos clubs régionaux qui risquent de descendre de National III féminine.

Le bureau régional le regrette et propose d'adresser une enquête aux clubs d'Excellence féminine et à ceux qui risquent d'y accéder pour leur demander de se prononcer sur l'éventualité de porter de 10 à 12 le nombre d'équipes de cette catégorie.

Une décision sera prise à un prochain comité directeur.

4. C.R.A.M.C.

Le président présente des félicitations à M. et Mme Gérard Testault à l'occasion de la naissance de leur fils Jérôme.

Charte de l'arbitrage

Le bureau demande à la C.R.A.M.C. d'établir un projet de Charte qui sera adressé aux membres du comité directeur avant la fin mars pour discussion dans les comités départementaux et mise à l'ordre du jour du comité directeur du 4 mai 81.

Amendes pour quota d'arbitres insuffisant (saison 79-80)

— Lettre du CJM Bourges transmise au comité départemental du Cher pour avis.
— Lettre de l'AC Amboise, demande rejetée.

Réunion plénière de la C.R.A.M.C. du 29 janvier 81 à Blois

Le rapport de cette réunion est lu au bureau.

Pièce jointe en annexe.

5. Commission technique

M. Boisseau fait un compte rendu de stages qui se sont déroulés en février.

— Entraineur E 1
— Espoirs filles 1965
— Accès aux responsabilités 1er degré.

Bon déroulement et excellente ambiance.

6. Mini-basket

A la demande de la F.F.B.B. une enquête a été lancée dans les départements au sujet de la journée mini-basket du 1er mai.

Cinq départements ont précisé le détail de l'organisation prévue. Ces questionnaires seront transmis à la F.F.B.B. avec demande d'attribution de récompenses.

Le Loir-et-Cher n'a pas répondu.

Le contrat assurances de la région fédérale couvrira tous les participants à cette manifestation.

Une réunion des responsables départementaux du mini-basket aura lieu prochainement à Orléans. La date sera fixée par le président de la commission régionale mini-basket.

7. Trésorerie

a) Timbres-licences

Les trésoriers départementaux sont invités à retourner à M. Gellert les timbres-licences et mutations non utilisés pour la saison 1980-81.

b) Réunion régionale

Les trésoriers départementaux sont invités à une réunion de travail à Orléans le 2 mars 81, à 18 heures au siège de la région.

8. Questions diverses

a) Lettre du CJM Bourges nous informant que le tournoi jeunes (garçons et filles de poussins à cadets) aura lieu le 24 mai 81 à Bourges.

b) La finale de la coupe d'Europe des clubs champions masculins aura lieu à Strasbourg, le jeudi 26 mars 81. Prix des places 50 F, 80 F. Réservation auprès de la région fédérale d'Alsace, Maison des sports 15, rue Genève, 67 000 Strasbourg.

Séance levée à 22 h 30.

REUNION DE LA C.R.A.M.C. A BLOIS LE 29 JANVIER

Etaient présents :
M. Leveque, président
Mlle Concedieu, M. Rigagneau (Eure-et-Loir).
Mme Marche, M. Ravier (Loiret).
MM. Monnier et Varey (Indre-et-Loire).
Loire) ; Delanneau et Pilorget (Indre) ; Germain, Fosset et Langlois (Cher) ; Ledys (Loir-et-Cher) ; Maury et Marche, de la Commission.

Excusés : MM. Roger Thillot, président de la Région, et Burge, président C.D.A.M.C. (41).

La réunion a pour thèmes principaux les stages et les examens.

Stage national des plus de 25 ans

Candidat retenu Hamon Michel (Indre-et-Loire). M. Denis (Cher) sera porté sur la liste suite à l'accord verbal du président avec un membre de la C.F.A.M.C.

Stage national des moins de 25 ans

4 candidats : MM. Henault P., Blachier et Daluzeau (Indre-et-Loire), Bellande (Loiret). M. Ravier déplore le manque d'information pour la présentation des candidats (obligation d'officier en Championnat de France) : candidat retenu, M. Henault P.

Stage régional d'Orléans du 9 au 11 février 81 :

Cadres : Mme Marche, MM. Ledys, Germain (les 9 et 10) et Bouquin (en attente de sa confirmation), Rigagneau et Deshayes (indisponibles).

— il faut revoir les conditions matérielles des matches afin que les stagiaires puissent opérer dans de bonnes conditions
— il faut déplorer, une fois de plus, le manque de cadres.

Examens :

Les examens régional, interrégional et fédéral se dérouleront le samedi 21 mars, à 14 heures, au Palais des Sports de Tours. (Organisation confiée à la C.D.A.M.C. de Tours). Les cadres seront : MM. Leveque, Maury, Monnier et Sabourin (qui sera président du jury).

M. Pilorget (Indre), qui pour des raisons professionnelles impératives n'a pu venir à la session d'Orléans, sera mis sur la liste des candidats de Tours.

Rappel du nom des candidats aux examens :

Régional :
Mlle Laurent (Cher) ; M. Filleul (Eure-et-Loir) ; Mlles Laurentin et Roy ; MM. Bineteau, Giacomini Duchartre P. (Indre-et-Loire) ; MM. Guillard et Suzanne (Loiret).

Interrégional :
M. Pilorget (Indre) ; MM. Blachier, Bogas, Colliou, Daluzeau et Montforte (Indre-et-Loire).

Fédéral :
MM. Hamon et Henault P. (Indre-et-Loire).

Marqueur chronométreur fédéral : MM. Gandouin et Gault (Indre-et-Loire).

Désignations :

Suite à plusieurs incidents reprochés aux répartiteurs de certaines C.D.A.M.C. et devant le « ras le bol » de tous les participants, il est demandé que la charte de l'arbitrage soit revue avec des sanctions sportives et non plus financières. **Le vœu pieux de tous les participants est le suivant :** pas d'arbitre ou candidat arbitre, pas d'engagement dans un championnat officiel.

R. Maury donne les dernières cartes d'arbitre et fait le point sur le budget de la C.R.A.M.C.

Questions diverses :

— Rappel : en championnat régional il faut inscrire les fautes techniques au dos des feuilles de marques.

— Tous les participants demandent la gratuité des stages.

— Liste des arbitres officiant en championnat de France : il est bien de « faire monter » des arbitres, mais il faut aussi en « faire descendre ».

— Liste des arbitres officiant en excellence régionale masculine et nationale 3 féminine : MM. Caret (Indre) ; Bellande et Bourgogne (Loiret) seront vus en excellence régionale masculine avant d'être mis sur cette liste.

— Finales régionales des jeunes : les C.D.A.M.C. concernées nous feront parvenir la liste des arbitres.

M. Poupa devra fournir le nombre de matches pour la finale corpo.

— Devant l'augmentation grandissante du prix de l'essence, une demande sera faite au prochain Comité régional quant à la révision du remboursement des km de voiture.

La séance est levée à 22 h. 30.

LICENCES INFORMATIQUES

Date limite de dépôt de demande de création de licence pour la saison en cours

le 1er mars 1981

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 8 FEVRIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale Masculine I

ASPO Tours - SCM Le Mans : 94-87

Nationale Masculine II

Poule A :
Asnières BC - US Orléans : 109-84

Nationale Masculine III

Poule C :
ST Vanves - Arago Orléans : 67-81
CJF Les Aubrais - E Chantonnay : 120-73

Poule H :
AS Montferrand - CJM Bourges : 107-90
USM Olivet - D Dijon : 62-66

Nationale Masculine IV

Poule D :
ES Château d'Olonne - AC Amboise : 95-74
CES Tours - ECPB Rennes : 114-84

Poule F :
Stade St-Lô - A Neuville : 73-44
CLT Orléans - AS Thésée : 77-57

Nationale Féminine II

Poule B :
US Vierzon - SCM Le Mans : 120-77

Nationale Féminine III

Poule D :
AS PTT Châteauroux - La Berrichonne : 47-78
CES Tours . AS Niort : 90-46

Poule F :
Caen BC - Abeille Gien : 73-56
Pays d'Ouche - AS Monts : 59-69
NDC Angers - CS Bourges : 78-68
USM Montargis - CS Fontainebleau : 69-74
US Orléans - JS Coulaines : 61-53

Poule G :
AS PTT Caen - All. Dreux : 67-62

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence Masculine

St-Avertin - US Joué : 52-53

PROJET DE CALENDRIER DES DIFFERENTES ORGANISATIONS ANNUELLES

Département organisateur	Finales régionales jeunes G.	Finales régionales jeunes F.	Tournoi interdépart. Espoirs	Finales régionales Corporatifs	Finales régionales Mini-Basket	Assemblée générale régionale
18	1986	1985	1981		1984	1983
28	1981	1986	1982		1985	1984
36	1982	1981	1983		1986	1985
37	1983	1982	1984	1982	1981	1986
				1985		
				1983		
41	1984	1983	1985	1986	1982	1981
				1981		
45	1985	1984	1986	1984	1983	1982

Tours EC - US Orléans : 90-54
All. Dreux - A Salbris : 93-66
CJF Les Aubrais - US St-Pierre : 83-73
PTT Châteauroux - Abeille Gien : 82-105
AS Montlouis - USM Saran : 86-90

Excellence Féminine (du 14-12)

US St-Florent - CES Tours : 40-76

Juniors (du 1-02)

AOA Blois - ASPO Tours : 78-110

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 15 FEVRIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale Masculine I

ASPO Tours - Stade Français :

Nationale Masculine II

Poule A :
Racing CF - US Orléans : 87-85

Nationale Masculine III

Poule C :
Arago Orléans - Villeneuve/Lot : 82-86
AC Pornic - CJF Les Aubrais : 95-88

Poule H :
CJM Bourges - BC Montbrisson : 101-111
Bourg-en-Bresse . USM Olivet : 111-74

Nationale Masculine IV

Poule D :
Begrolles - AS Amboise : 90-62
Chambretaud - CES Tours : 86-73

Poule F :
AS Thésée - A Neuville : 67-61
CLT Orléans - PTT Caen : 69-76

Nationale Féminine II

Poule B :
Versailles BC - US Vierzon : 57-63

Nationale Féminine III

Poule D :
Poitiers EC - PTT Châteauroux : 64-39
La Berrichonne - AS Parthenay : 70-57
CES Tours - PTT La Rochelle : 80-51

Poule F :
Abeille Gien - Pays d'Ouche : 65-65
CS Bourges - AS Monts : 77-57
NDC Angers - USM Montargis : 52-54
CS Fontainebleau - US Orléans : 54-71

Poule G :
All. Dreux - USC Caen : 87-52

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence Masculine

St-Avertin - Tours EC : 55-82
US Orléans - US Joué : 72-88
CJF Les Aubrais - A Salbris : 82-71
US St-Pierre . Abeille Gien : 80-75
USM Saran - PTT Châteauroux : 128 - 96
AS Montlouis - All. Dreux : 77-82

RESULTATS DE LA JOURNEE DU 22 FEVRIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale Masculine I

Nice Basket - ASPO Tours : 82-89

Nationale Masculine II

Poule A :
US Orléans - Reims BC : 81-97

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence Féminine (match du 14-12)

US St-Florent - CES Tours : 76-40

Juniors (match du 1-02)

ASPO Tours - ADA Blois : 110-78
US Joué - USM Olivet : 90-81

Cadets (match du 2-11)

ASTF Chartres - ASPO Tours : 63-101
Ent. Châteauroux - CLTO : 63-70

(match du 14-12)

CJF bat JA Chartres : par forfait
ASTF Chartres - Ent. Châteauroux 66-80

(match du 11-01)

CJM Bourges - CJF : 46-83
Ent. Châteauroux - JA Chartres : 119-63

CLASSEMENT OFFICIEL AU 15 MARS

EXCELLENCE MASCULINE

		Pts
1	US Joué-les-Tours	48
2	All. de Dreux	43
3	Tours EC + 6	40
	USM Saran — 6	40
5	Abeille de Gien	36
6	US St-Pierre	35
7	US Orléans	34
8	St-Avertin Sport	31
9	CJF Les Aubrais	30
10	AS Montlouis	27
11	AS Salbris	23
12	AS PTT Châteauroux	21

EXCELLENCE MASCULINE

Classement accession

		M	P
1	US Joué-les-Tours	13	36
2	All. de Dreux	13	33
3	USM Saran	14	33
4	Abeille de Gien	14	31
5	Tours EC	13	29
6	US St-Pierre	14	30
7	St-Avertin	15	27
8	AS Montlouis	14	21
9	Salbris	14	20
10	AS PTT Châteauroux	14	16

HONNEUR MASCULINE A

		Pts
1	ES Evres	36
2	AL St-Ouen	33
3	OC Châteaudun	29
4	PLLL Tours + 2	27
	CJF Les Aubrais + 2	27
	All. de Dreux — 4	27
7	US St-Pierre	25
8	UA Marcilly	19
9	ES Bourgueil	18
10	GSC Billy	15

Evres et Châteaudun : 1 match en moins, match du 14-12 à rejouer.

HONNEUR MASCULINE B

		Pts
1	Arago Orléans	32
2	AL La Source	31
3	G Chavignol	29
4	US La Châtre	28
5	ES Ligueil + 2	27
	St-Florent — 2	27
7	USM Olivet	24
8	La Berrichonne	21
9	US Les Montils	19
10	FCL Descartes	18

La Châtre et Descartes comptent une défaite par pénalité.

PROMOTION MASCULINE A

		M	P
1	JA Chartres	12	36
2	Cajo Vierzon	12	34
3	ASTF Chartres + 18	12	26
	SMOC St-J. de B. — 18	12	26
5	Tours EC + 18	11	19
	ASJ Nogent — 18	11	19
7	CA Montrichard	11	18
8	US Vierzon	11	15
9	ES Ormes	12	15

CES Tours : forfait général

PROMOTION MASCULINE B

		Pts
1	CJM Ingré	37
2	SMS Romorantin	31
3	ES La Ville-aux-Dames	29
4	CLTO + 31	27
	CJM Bourges 0	27
	Abeille de Gien — 31	27
7	Ent. Châteauroux	23
8	AS PTT Orléans + 7	21
	CS Bourges — 7	21
10	RS St-Cyr	17

EXCELLENCE FEMININE

		Pts
1	USM Saran	38
2	CES Tours	35
3	AL St-Ouen	32
4	CLT Orléans	31
5	CJF Les Aubrais	26
6	US St-Pierre + 3	23
	ASJ Nogent — 3	23
8	US St-Florent	21
9	PBLA	17
10	USO	14

EXCELLENCE FEMININE

Classement accession

		M	P
1	USM Saran	10	29
2	AL St-Ouen	11	28
3	CLTO	10	22
4	CJF Les Aubrais	10	20
5	ASJ Nogent	10	18
6	US St-Florent	11	17
7	US St-Pierre	10	16
8	PBLA	10	12

PROMOTION FEMININE A

		Pts
1	US Ingré BB	35
2	ES Berthenay	34
3	CJF Les Aubrais	31
4	A Salbris	29
5	ACS Buzançais	25
6	AAJ Blois	22
7	Amboise + 7	21
	ASTF Chartres — 7	21
9	SMS Romorantin + 1	19
	RS St-Cyr — 1	19

CJF et AAJ Blois : 1 match en moins du 11-01.

PROMOTION FEMININE B

		M	P
1	CJM Bourges	12	32
2	AS PTT Orléans	12	30
3	ASPO Tours	12	29
4	US Vierzon	11	23
5	Ent. Châteauroux	11	22
6	US Argenton + 9	11	19
	CLTO — 9	11	19
8	US Joué	12	17
9	BC St-Gaultier	12	16

US Joué : 1 forfait

JUNIORS MASCULINS

		M	P
1	US Joué	9	25
2	ASPO Tours	8	22
3	CLT Orléans	8	20
4	ADA Blois	9	17
5	USM Olivet	9	15
6	CJM Bourges	9	13
7	US La Riche	8	8

CADETS

		M	P
1	ASPO Tours	11	33
2	CLT Orléans	10	28
3	Ent. Châteauroux	12	26
4	CJF Les Aubrais	11	25
5	All. de Dreux	11	23
6	ASTF Chartres + 10	10	18
7	AL St-Ouen — 10	10	18
8	CJM Bourges	12	14
9	JA Chartres	10	9

JA Chartres : 1 forfait.

Liste des matches en retard

du 14-12 : ALSO - CLTO
du 11-01 : CLTO - ASTF Chartres
du 11-01 : All. Dreux -ASPO Tours

Loiret

REUNION DU BUREAU DU LUNDI 9 FEVRIER

Présidence : M. Thillot.
Présents : MM. Georges, Ros, Poupa, Boitel, Genneau, Ravier, Boulmier.
Excusés : MM. Rivière et Rossignoles.
Assistent : Mlle Caruso, MM. Poulin, Thenot, Charpentier, Riglet ; M. Bretheau directeur administratif.

Assemblée générale départementale

Elle aura lieu le samedi matin 25 avril à l'école du Chesnoy à Amilly.

Une réception est prévue par la municipalité d'Amilly.

Ce même samedi 25 avril se disputera à Paris la finale du

championnat de France de nationale I.

A ce sujet, les personnes intéressées par des réservations de places sont invitées à se faire connaitre.

Assemblée générale fédérale

Elle se déroulera à Orléans, le samedi 27 juin, vraisemblablement dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit de la Source.

L'organisation s'étendra du vendredi soir au dimanche.

Des visites de la Sologne, du Parc floral, d'Orléans sont déjà prévues.

Rencontre internationale

Une très importante rencontre internationale en seniors masculins devrait avoir lieu à Orléans, le 5 mai prochain.

Elle opposerait la France à une nation ,non européenne, de très haut niveau.

Corporatifs

Une réunion de mise au point sur les différents problèmes relatifs aux championnats corporatifs a eu lieu le 29 janvier au siège du comité.

MM. Thenot, Bondeux et les représentants de clubs de 1re division y assistaient.

Il a été décidé que l'an prochain le championnat de 1re division serait pris en charge par la commission sportive et que la C.D.A. M.C. désignerait des arbitres pour cette division.

Les clubs seront tenus bien entendu de respecter la réglementation en vigueur (licences, respect du calendrier, etc) de même qu'ils seront astreint à fournir des candidats arbitre, qui bénéficieront d'une formation accélérée.

Le point des licenciés

A ce jour le comité compte 5 779 licenciés.

Journée du 1er mai

Buts recherchés, sensibiliser le monde extérieur au Mini, participation des non-licenciés, préparer une véritable relance du Mini.

Actions envisagées, auprès des scolaires, contacts avec U.S.E.P., auprès des clubs, opération parrainage.

4 centres sont prévus.

Réunion spécial jeunes

Une réunion inter-commission sur les problèmes des jeunes doit avoir lieu le 4 mars.

Le président Thillot demande à chaque commission concernée de faire ce jour-là des propositions écrites.

Critérium

Le critérium du jeune basketteur et de la jeune basketteuse se déroulera le 14 mars dans trois centres : Orléans Gien, Pithiviers.

Les clubs organisateurs d'un centre pourront faire reporter les rencontres des autres catégories.

Situation des joueurs étrangers

Le président fait un exposé sur la réforme de la situation des joueurs étrangers qui risque d'intervenir.

Une longue discussion souhaitée par le président s'engage sur ce sujet.

Des orientations sont définies afin de l'aider éventuellement dans un prochain vote au comité directeur de la fédération.

C.D.A.M.C.

La commission donne la liste des arbitres qui ne répondent plus aux désignations.

Le bureau donne son accord pour la radiation de MM. Amont, Delaverhne, Grevellec, Nourisson, Patural, Pinatel.

D'autre part M. Langer est placé en situation de disponibilité.

MM. Calliari et Le Brustiec ont quant à eux démissionné.

Discipline

Dossier nº 3

Match corporatif CSPTT - BA 123 du 17-12-80

Le bureau annule la notification du 19 janvier 1981.

Suite aux nouveaux rapports le dossier est réouvert pour complément d'enquête.

Le joueur Lesimple Patrick est suspendu jusqu'à conclusion.

Prochaine réunion le 27 février, au Palais des sports d'Orléans.

RESULTATS DE MATCHES JOUES LE 22 FEVRIER

COMPETITION TITRE

1. S.F.C. du 1-2 : CLTO - Coullons 45-33

J.F. du 25-1 : Arago - Baccon 48-24

J.F. du 18-1 : CJF - Briare 65-55

C.M.A. du 16-11 : Gien - Montargis 46-44

M.M.A. du 1-2 : Gien - CLTO 69-32

B.M.A. du 2-11 : CJF - Montargis 38-16

B.M.A. du 1-2 : CJM Ingré - Neuville 25-8

B.M.A. du 2-11 : Alerte - Saran 19-14

B.M.B. du 1-2 : AS Jouy - Montargis 25-24

C.F.A. du 2-11 : Boigny - Aschères 44-40

C.F.B. du 18-1 : Gien - St Denis 64-41

M.F.A. du 26-10 : Montargis bat US Ingré par forfait

M.F.B. du 26-10 : Saran - Briare 48-16

COMPETITION PERFECTIONNEMENT

C.M.C. : La Source bat Semoy par forfait

C.F.C. : Bricy - Olivet 49-18

C.F.D. : Chécy - St-Benoît 47-22

C.F.D. : US Ingré - Neuville 90-46

M.F.D. : Chaingy - CJF 35-25

B.F.C. : Bricy - Marigny 24-6

B.F.C. : CJM - Beaugency 22-19

B.F.D. : Chécy - St Benoît 15-12

CLASSEMENT OFFICIEL AU 15 FEVRIER 1981

HONNEUR

		Pts
1	CJF Les Aubrais	39
2	Jouy	33
3	Aschères — 16	31
	Ormes — 16	31
5	Olivet + 19	25
	Montargis — 19	25
7	CLTO	23
8	Meung + 16	19
	Alerte — 16	19
10	St Denis	15

PROMOTION A

		Pts
1	CJM Ingré	39
2	Saran	35
3	US Orléans	33
4	Loury	30
5	Donnery	25
6	PBLA	22
7	Beaugency	20
8	US Fay	19
9	Sully	17
10	Neuville	15

Beaugency compte 1 forfait.
Loury - PBLA 1 match en moins en instance d'homologation

PROMOTION B

		M	Pts
1	La Ferté	11	29
2	CJF Les Aubrais	12	29
3	Boigny	12	26
4	La Source	11	25
5	Briare	11	24
6	Gien	12	22
7	La Chapelle + 2	12	18
8	Chécy — 2	12	18
9	St J. le Blanc	11	17

Arago forfait général

JUNIORS

		Pts
1	Aschères	33
2	Arago	29
3	SMOC	22
	Neuville	22
5	Olivet	21
6	USO	18
7	Saran	17
8	Chécy	10

Chécy - USO 1 match en retard

1re SERIE A

		M	Pts
1	Alerte	12	32
2	USM Saran	10	30
	Pithiviers BC	12	30
	ES Ormes	12	28
5	Chevilly	11	24
6	Malesherbes	11	19
7	Marcilly (2)	11	15
8	Marigny	11	13
9	St Ay	12	12

1re SERIE B

		Pts
1	Aschères	37
2	Darvoy	34
3	CJF	29
4	Trainou (2)	27
5	Meung	25
	Jouy	25
7	Chilleurs	22
8	ASPTT	19
9	AL La Source	17
10	Mareau	13

1re SERIE C

		M	Pts
1	USM Montargis	10	30
2	ASPTTO (1)	11	27
3	Vésines	9	23
4	Ormes	11	23
5	SMOC	9	19
6	Loury	11	18
7	St Denis en Val	11	13
8	US Fay	10	10

St Vincent forfait général

1re SERIE D

		Pts
1	CLTO	37
2	Abeille de Gien	36
3	USO	31
4	Châtillon	30
5	Marcilly	27
6	Briare	23
7	Semoy	22
8	Chécy	20
9	Trainou	15
10	Tigy	13

Semoy - Gien un match en moins, en instance d'homologation

Honneur féminine

		Pts
1	Arago	35
2	Olivet	33
3	Vésines	29
4	Aschères	27
	Montargis	27
6	Beaugency	25
7	Chilleurs	23
	Sully	23
	Neuville	23
10	Ormes	15

PROMOTION

		Pts
1	AL La Source	39
2	Meung	31
3	CJF + 4	29
4	CJM Ingré — 4	29
5	USO	28
6	US Ingré	27
7	USM Saran	21
8	AM St-Denis	20
9	US Bricy	19
10	La Ferté	14

USO 2 défaites par pénalité

1re SERIE A

		Pts
1	Arago	33
2	Chaingy + 6	27
3	St J. le Blanc — 6	27
4	La Chapelle	22
5	Cléry	21
6	OSSLO	18
7	Beaugency	17
8	St Ay	10

1re SERIE B

		Pts
1	Boigny	24
2	Jouy	20
3	ASPTT	15
4	Vitry	14
5	Darvoy	13
6	Pithiviers BC	10

1re SERIE C

		Pts
1	Abeille de Gien	33
2	Marcilly	29
3	Alerte	27
4	CLTO	20
5	Coullons	18
6	Bonny	17
7	Sully	15
8	SMOC	13

CLTO - Coullons 1 match en moins

1re SERIE D

		Pts
1	St Hilaire	33
2	PBLA	31
3	Ent. Gâtinaise	24
4	St Vincent + 3	22
5	AS Jouy — 3	22
6	Semoy + 5	15
7	Trainou — 5	15
8	St Denis	13

JUNIORS

		M	Pts
1	AL La Source	12	36
2	CJF	10	28
3	Arago	10	26
4	Briare	11	27
5	Vitry	12	20
6	Chilleurs	11	19
7	Baccon	10	15
8	Beaune	10	12
9	Tigy	12	12

COMPETITION LOISIR
Seniors - Secteur Nord

		M	Pts
1	Malesherbes	9	27
2	Vésines	6	18
3	Marigny	5	13
4	Pithiviers (2)	9	13
5	Puiseaux	5	11
6	Pithiviers (1)	8	10
7	Châteaurenard	6	8
8	Nogent	4	4

Imp. Jeanne-d'Arc, Gien

C.P. en cours d'inscription

Le gérant : Roger THILLOT